



**Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain  
Board of Trade of Metropolitan Montreal**

Le 2 novembre 2004

Madame Chantal I. Gagnon  
Directrice  
Direction de l'Environnement  
Service des infrastructures, transport et environnement  
Ville de Montréal  
827, boulevard Crémazie Est, bureau 301  
Montréal (Québec) H2M 2T8

Madame,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de ses quelque 7 000 membres, il me fait plaisir de vous transmettre le questionnaire relatif à la phase de démarrage du Plan stratégique de développement durable.

En complément d'information à ce questionnaire, la Chambre tient à reconnaître auprès des responsables de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, son rôle de sensibilisation des grands enjeux de développement à l'égard de ses membres et de la communauté d'affaires de la métropole. À ce titre, la Chambre vous confirme qu'elle accordera une attention particulière aux enjeux liés au développement durable parmi ses sujets d'affaires traités au sein de ses publications.

En vous assurant de la collaboration de la Chambre dans la mise en œuvre du Plan stratégique de développement durable, je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président et chef de la direction,

Benoit Labonté

p.j.

22 septembre 2004



# **L** A CONTRIBUTION DE NOTRE **ORGANISME<sup>1</sup> / ARRONDISSEMENT / SERVICE MUNICIPAL** **À LA PHASE DE DÉMARRAGE DU PLAN** **STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(écrivez dans les espaces grisés prévus à cet effet)

Nom de l'organisme / arrondissement / service municipal : **Chambre de commerce du Montréal métropolitain**

Personne responsable : **Sylvain Bouffard, Directeur Analyse et politiques**

*Coordonnées :*  
*380, St-Antoine Ouest, bureau 6000*  
*Montréal, Québec H2Y 3X7*

(514) 871-4000 # 4057  
sbouffard@cmm.qc.ca

(cliquez dans l'espace grisé sur la réponse appropriée)

Les informations contenues dans ce questionnaire constituent...

- un engagement formel de notre part à contribuer aux actions mentionnées ci-après.
- une intention à contribuer aux actions mentionnées ci-après. Un engagement formel viendra.

Veuillez retourner ce formulaire d'ici **le 22 octobre 2004** à madame Nicole Chamberland, à l'adresse électronique suivante :

[nchamberland@ville.montreal.qc.ca](mailto:nchamberland@ville.montreal.qc.ca)

ou par fax au 280-4318

<sup>1</sup> Par « organisme », nous entendons toute organisation qui a participé aux travaux d'élaboration du Plan stratégique de développement durable (entreprise, syndicat, commission scolaire, groupe associatif, etc.)

Cliquez dans l'espace grisé  
sur la réponse appropriée

# Les actions proposées

Action transversale :

## 1.1 Participer aux grands événements à caractère environnemental

- Nous sommes déjà responsable d'un événement à caractère environnemental (si oui, lequel )
- Nous appuyons déjà un (ou des) événement(s) à caractère environnemental (si oui, le(s)quel(s) **Programme Allégo** )
- Nous avons l'intention de faire la promotion d'un ou plusieurs événements au sein de notre organisation (si oui, le(s)quel(s) )

Orientation 3 :

## Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Actions proposées :

### 3.1 Élaborer une stratégie montréalaise globale sur les GES

*Cette action est sous la responsabilité de la Ville de Montréal*

- Nous souhaitons appuyer la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de cette action

Précisions :

Par ces actions courantes, la Chambre croit être en mesure d'appuyer les actions de la Ville en rapport avec la stratégie montréalaise globale sur les GES. La Chambre est en effet consciente que la qualité de l'air est une des composantes principales de la qualité de lieu et qu'en ce sens, elle constitue un élément important de la compétitivité d'une métropole. À ce titre, la Chambre est d'avis que pour améliorer sa qualité de l'air, Montréal doit être doté d'un système de transport en commun des plus efficaces afin de réduire le nombre de véhicules sur les routes.

La Chambre, à diverses occasions au cours des derniers mois, a pris position, à diverses tribunes, en faveur d'un financement accru des réseaux de transport en commun de la métropole. Le transport en commun permet d'améliorer la mobilité des personnes sur le territoire, de favoriser la fluidité du transport des marchandises, de même que de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effets de serre sur le territoire.

La Chambre prévoit poursuivre, au cours des prochains mois, les représentations nécessaires auprès des autorités concernées par le transport en commun afin que les investissements nécessaires pour la mise à niveau des infrastructures soit effectués.

### 3.2 Organiser une campagne de sensibilisation de la population montréalaise à la marche au ralenti des véhicules automobiles

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation
- Nous avons l'intention d'initier cette action au sein de notre organisation d'ici (inscrivez le mois et l'année)
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre

Précisions :

**22 septembre 2004**

Pour plus de détails sur chacune des actions, référez-vous au document « Fiches détaillées des actions de la phase de démarrage du Plan stratégique de développement durable »

Cliquez dans l'espace grisé  
sur la réponse appropriée

### 3.3 Acheter et utiliser des véhicules à carburant propre et/ou écoénergétiques

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation
- Nous avons l'intention d'initier cette action au sein de notre organisation d'ici \_\_\_\_\_ (inscrivez le mois et l'année)
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre

Précisions :

### 3.4 Participer à un programme d'inspection des flottes de véhicules lourds et légers

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation
- Nous avons l'intention d'initier cette action au sein de notre organisation d'ici \_\_\_\_\_ (inscrivez le mois et l'année)
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre

Précisions :

### 3.5 Réduire les espaces de stationnement au centre-ville

*Cette action est sous la responsabilité de la Ville de Montréal*

- Nous souhaitons appuyer la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de cette action

Précisions : **Il serait souhaitable que dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique soient envisagées des mesures permettant d'encourager la conversion des espaces vacants, de façon à améliorer et à densifier la trame urbaine.**

Orientation 4 :

## Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels

Action proposée :

### 4.1 Participer au projet Quartiers 21

- Nous avons l'intention de participer à la mise en œuvre de cette action.

Orientation 6 :

## Pratiquer une gestion responsable des ressources

Actions proposées :

### 6.1 Implanter la collecte sélective dans les grands parcs de Montréal

*Cette action est sous la responsabilité de la Ville de Montréal*

- Nous souhaitons appuyer la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de cette action

Précisions :

**22 septembre 2004**

Pour plus de détails sur chacune des actions, référez-vous au document « Fiches détaillées des actions de la phase de démarrage du Plan stratégique de développement durable »

Cliquez dans l'espace grisé  
sur la réponse appropriée

## 6.2 Mettre en place des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI)

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation
- Nous avons l'intention de mettre en place des mesures en ce sens au sein de notre organisation d'ici (inscrivez le mois et l'année)
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre

Précisions :

## 6.3 Adhérer à des programmes pour passer à une consommation d'eau et d'énergie plus efficace

VOLET « EAU »

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation
- Nous avons l'intention de mettre en place des mesures en ce sens au sein de notre organisation d'ici (inscrivez le mois et l'année)
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre

Précisions :

VOLET « ÉNERGIE »

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation
- Nous avons l'intention de mettre en place des mesures en ce sens au sein de notre organisation d'ici (inscrivez le mois et l'année)
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre

Précisions :

Orientation 8 :

## Encourager les bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces

Actions proposées :

### 8.1 Créer un réseau d'échange sur les bonnes pratiques de développement durable

- Nous avons l'intention de participer à la création de ce réseau.
- Nous avons l'intention de participer à ce réseau une fois qu'il sera créé.
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action.

Précisions : **Bien que la Chambre ne prévoit pas prendre part à une telle initiative, elle s'engage à suivre de près les travaux d'un tel réseau.**

### 8.2 Implanter un système de gestion environnementale

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation.
- Nous avons l'intention de mettre en place un SGE au sein de notre organisation d'ici (inscrivez le mois et l'année).
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action.
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre.

22 septembre 2004

Pour plus de détails sur chacune des actions, référez-vous au document « Fiches détaillées des actions de la phase de démarrage du Plan stratégique de développement durable »

Cliquez dans l'espace grisé  
sur la réponse appropriée

Précisions :

### 8.3 Intégrer des critères environnementaux dans les processus décisionnels et l'achat de biens et de services

- Cette action est déjà en place au sein de notre organisation.
- Nous avons l'intention de mettre en place des mesures en ce sens au sein de notre organisation d'ici \_\_\_\_\_ (inscrivez le mois et l'année).
- Nous souhaitons assumer une forme de leadership auprès des autres partenaires dans la mise en place de cette action.
- Cette action ne s'applique pas à un organisme comme le nôtre.

Précisions :

**22 septembre 2004**

Pour plus de détails sur chacune des actions, référez-vous au document « Fiches détaillées des actions de la phase de démarrage du Plan stratégique de développement durable »